

FORUM MONDIAL SUR
**LA TRANSPARENCE ET L'ÉCHANGE DE
RENSEIGNEMENTS À DES FINES FISCALES**

Réunion plénière du Forum mondial
2021

17-19 novembre 2021 - Visioconférence

Récapitulatif des conclusions

Réunion plénière du Forum mondial

2021 : 17-19 novembre 2021

1. Du 17 au 19 novembre 2021, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial) a tenu sa 14^{ème} réunion plénière de manière virtuelle. Près de 700 participants de plus de 130 juridictions et de 12 organisations internationales y ont assisté. Cette participation importante et de haut niveau témoigne de l'engagement continu en faveur de la coopération multilatérale pour encourager la transparence et l'échange de renseignements (ER) à des fins fiscales.

2. En 2021, le Forum mondial a mené à bien ses activités de suivi, d'évaluation par les pairs et de renforcement des capacités, ses membres ayant montré leur capacité à s'adapter aux contraintes et aux possibilités offertes par la pandémie de COVID-19. Les évaluations par les pairs de l'efficacité en pratique de la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR), dont les résultats devraient être publiés en 2022, la poursuite du deuxième cycle d'évaluation de la norme de transparence et d'échange de renseignements sur demande (ERD) et le programme de renforcement des capacités ont été au cœur des travaux du Forum mondial cette année.

3. Le nombre de membres du Forum mondial a continué à augmenter en 2021, passant de 161 à 163 membres. Depuis la réunion plénière de 2020, le Forum mondial a accueilli deux nouveaux membres : l'Algérie et le Bélarus, et deux nouveaux observateurs¹. Trois pays supplémentaires² ont signé la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, ce qui porte le total des juridictions participantes à 144, élargissant encore le réseau mondial de l'ER à plus de 7 700 relations d'échange. Cinq juridictions supplémentaires³ se sont engagées dans l'EAR avec une date définitive.

4. La réunion plénière s'est déroulée sur trois jours, le premier jour ayant été retransmis en direct au public. Les ministres et autres représentants de haut niveau ont discuté du rôle de la coopération multilatérale dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, et plus largement des flux financiers illicites, ainsi que du rôle déterminant de la transparence et de l'ER à des fins fiscales dans les stratégies de recouvrement que les juridictions mettent en place. Le Secrétaire général de l'OCDE, Matthias Cormann, a ouvert la réunion, avant que S. E. Dr. Sri Mulyani Indrawati, ministre des Finances de la République d'Indonésie, ne prononce un discours liminaire. Lors des deux sessions de haut niveau suivantes, l'accent a été mis sur le rôle et les avantages de la coopération multilatérale dans le domaine de la transparence et de l'ER à des fins fiscales, afin de relever les défis actuels et émergents et de mobiliser les ressources nationales. Alors que le Forum mondial célébrait le 10^{ème} anniversaire de son programme de renforcement des capacités, les discussions ont porté sur les avantages du programme de renforcement des capacités

¹ Forum uest-africain de l'administration fiscale (FAFOA) et Association des administrateurs fiscaux des îles du Pacifique (PITAA)

² Maldives, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Rwanda

³ La Jamaïque s'est engagée dans l'AEOI pour les échanges à partir de 2022, tandis que la Moldavie, l'Ouganda et l'Ukraine se sont engagés pour 2023 et le Rwanda pour 2024.

du Forum mondial pour ses membres et sur la façon dont le soutien a été déterminant pour aider les pays en développement à s'assurer des revenus plus que nécessaires.

5. Reconnaissant les circonstances particulières découlant de la crise du COVID-19, les délégués ont souligné l'importance de la transparence et de l'ER à des fins fiscales pour lutter contre l'évasion fiscale et aider les gouvernements du monde entier à mobiliser des ressources nationales. Ils ont appelé à des progrès continus dans la mise en œuvre des normes de transparence et d'échange de renseignements.

Renouvellement du mandat du Forum mondial et nouveau mandat aux groupes d'évaluation par les pairs sur les futurs travaux

6. Le mandat actuel du Forum mondial prend fin le 31 décembre 2022. Les membres ont exprimé un vif intérêt pour la poursuite des travaux sur la transparence et la coopération fiscale internationale au-delà de cette date. Afin de garantir que le Forum mondial reste aussi pertinent qu'il l'a été au cours de la dernière décennie pour servir ses membres, l'orientation future de ses travaux, en 2022 et au-delà, continuera d'être dûment prise en considération. Les délégués ont donc décidé de prolonger le mandat du Forum mondial de trois ans (du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2025).

7. En outre, les délégués ont chargé le Groupe d'évaluation par les pairs sur l'échange automatique de renseignements (APRG) et le Groupe d'évaluation par les pairs (GEP) de poursuivre l'élaboration des orientations proposées pour les futurs processus de suivi et d'évaluation du Forum mondial, sous la direction et les conseils du Comité de pilotage. Le Comité de pilotage assurera la coordination et la cohésion générales entre les groupes d'évaluation par les pairs dans l'élaboration des futurs processus de suivi et d'évaluation du Forum mondial. Les délégués se sont réjouis de pouvoir discuter des prochaines propositions en temps voulu.

Renforcement des capacités

8. Célébrant le 10^{ème} anniversaire du programme de renforcement des capacités, les délégués ont réaffirmé l'importance de s'assurer que les pays en développement bénéficient pleinement des normes de transparence et d'ER et utilisent cet outil pour la mobilisation des recettes nationales.

9. Les délégués se sont félicités des progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative Afrique⁴, de la Déclaration de Punta del Este⁵et de l'Initiative Pacifique, ainsi que de la perspective de lancer une nouvelle Initiative pour la région Asie. Les délégués ont reconnu la nécessité de réaliser des progrès supplémentaires pour permettre à tous les pays en développement de bénéficier de l'ER, y compris l'EAR, et ont réitéré leur soutien au programme de renforcement des capacités. Les délégués ont également remercié les donateurs pour leur soutien, ainsi que les organisations internationales et les partenaires régionaux pour leur coopération efficace.

10. Poursuivant leurs efforts pour améliorer la parité hommes-femmes, les membres du Forum mondial ont accueilli un programme pilote sur les femmes dirigeantes en matière de transparence fiscale. Cette initiative phare, lancée lors de la réunion, a pour but de créer un réseau de femmes fonctionnaires qui promeuvent la transparence fiscale dans leurs administrations fiscales respectives.

⁴ Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, La transparence fiscale en Afrique 2021, Rapport d'étape de l'initiative africaine, mai 2021.

⁵ Transparence fiscale en Amérique latine 2021 : Rapport d'étape de la déclaration de Punta del Este, juillet 2021.

Échange automatique de renseignements (EAR)

11. Les délégués ont salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la norme EAR, notamment ceux qui ressortent des évaluations actualisées des cadres juridiques nationaux et internationaux mis en place pour la mise en œuvre de l'EAR, publiées lors de la réunion plénière, et le travail intensif pourachever les premières évaluations de l'efficacité de l'EAR, qui seront finalisées et publiées d'ici la fin de 2022. Ils ont salué les mesures prises par les juridictions qui ont apporté des modifications à leurs cadres juridiques pour l'EAR afin de répondre aux recommandations formulées et ont exhorté toutes les juridictions à maintenir leur attention sur l'assurance que l'EAR fonctionne efficacement dans la pratique afin de garantir pleinement ses avantages potentiels.

12. En ce qui concerne la confidentialité et la protection des données, les délégués ont salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'évaluation, qui continue à fournir une assurance sur la protection des données échangées par les juridictions engagées dans l'EAR. Les délégués ont également salué les nouveaux outils de renforcement des capacités développés pour accroître les capacités des juridictions dans le domaine de la gestion de la sécurité de l'information aux fins de l'EAR.

Transparence et échange de renseignements sur demande (ERD)

13. Les délégués ont reconnu les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la norme sur la transparence et l'échange de renseignements sur demande (ERD) grâce à l'adoption et à la publication en 2021 de rapports sur l'évaluation du cadre juridique de 9 juridictions. Les délégués ont également adopté des amendements à la méthodologie des évaluations de l'ERD afin de prendre en compte la situation spécifique des juridictions n'ayant pas ou peu d'expérience de l'ERD dans la pratique.

14. Les membres ont pris acte des premiers résultats du processus de suivi renforcé en 2021, pour lequel tous les membres du Forum mondial ont été invités à fournir des contributions sur le respect de la norme ERD par n'importe lequel de leurs pairs et partenaires de l'ERD. Ce processus simplifié a permis d'identifier rapidement les problèmes et permettra au GEP de soutenir les juridictions qui renforcent leur coopération, ainsi que d'accroître l'efficacité du processus de suivi.

Task Force sur le risque et la garantie de règles du jeu équitables

15. Afin de soutenir l'exécution efficace du mandat du Forum mondial, le travail du Groupe de travail sur les risques mis en place en 2021 se poursuivra en 2022 avec pour mandat d'identifier les risques possibles pour la mise en œuvre des normes de transparence et d'ER. Le travail de la Task Force sur les risques a bien progressé en 2021, grâce à la contribution des membres du Forum mondial.

16. Outre ses processus d'évaluation par les pairs, le Forum mondial assure des règles de concurrence équitables en identifiant les juridictions qui peuvent être pertinentes pour le travail du Forum mondial et l'efficacité de la transparence fiscale, mais qui ne se sont pas encore engagées à mettre en œuvre les normes de transparence fiscale. En 2021, le Forum mondial a identifié une juridiction comme étant pertinente aux fins de l'ERD.

L'avenir

17. Alors que la communauté internationale se prépare à se remettre de la pandémie de COVID-19, le Forum mondial continuera à exercer son mandat pour soutenir ses membres pendant cette période, notamment en préservant les gains d'efficacité réalisés au cours des derniers mois.

18. Enfin, le Forum mondial a réitéré son engagement à faire progresser le programme de coopération fiscale internationale sur la base de règles du jeu équitables, qui ont été au cœur de son succès.

19. La liste des membres et observateurs du Forum mondial participants se trouve à l'annexe A.

Annexe A. Liste des participants (membres et observateurs uniquement) à la réunion plénière du Forum mondial (17-19 novembre 2021)

Listes des membres représentés

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine (République populaire de), Chypre, Colombie, Corée, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Îles Féroé, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guatemala, Guernesey, Guyana, Haïti, Honduras, Hong Kong (Chine), Hongrie, Île de Man, Îles Caïmanes, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges britanniques, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jersey, Kenya, Koweït, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao (Chine), Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Montserrat, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Russie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, République dominicaine, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ouganda, Ukraine et l'Union européenne.

Liste des observateurs

Banque africaine de développement, Banque de développement du Conseil de l'Europe, Banque asiatique de développement, Banque européenne d'investissement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque interaméricaine de développement, Centre interaméricain des administrations fiscales, Commission de l'Union africaine, Fonds monétaire international, Forum africain d'administration fiscale, Groupe d'action financière, Groupe de la Banque mondiale, Organisation intra-européenne des administrations fiscales, Société financière internationale.



www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence



@OECDtax | #GFplenary2021



gftaxcooperation@oecd.org